

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

# Les agriculteurs veulent « éduquer le loup » à coups de fusil

**Dans un communiqué très virulent, la chambre régionale d'agriculture demande « l'abattage systématique » de l'animal « dès les premiers signes de présence à proximité des troupeaux » mais aussi des « lynx aux comportements déviants. »**

Si l'objectif est de faire le buzz, le communiqué de la Chambre d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté devrait assez facilement obtenir l'effet escompté. Partant du constat que « les attaques meurtrières et destructrices de troupeaux s'enchaînent village après village » et que « les dispositifs de protection démontrent les limites de leur efficacité », les agriculteurs demandent aux pouvoirs publics de « prendre toutes les mesures nécessaires pour stopper le retour du loup. » Comprendre : sortez les fusils !

Mieux, les agriculteurs associent directement le lynx au loup en posant la question « avons-nous la connaissance scientifique pour juger que la réintroduction du lynx ou la présence du loup constituerait un bienfait notoire pour la biodiversité ? » La volée de bois vert est en marche.

Il est certain que l'irruption du loup aux quatre coins de la région a dou-

loureusement frappé les éleveurs d'ovins ces dernières années (*lire par ailleurs*) et la chambre d'agriculture l'affirme en gras dans son communiqué, « l'activité d'élevage déjà fragilisée dans notre région n'est pas compatible avec la présence du loup et du lynx. » Le texte oppose très nettement les défenseurs de la biodiversité, écologistes et autres naturalistes, non cités mais supposés « souhaiter ardemment » le retour du loup aux éleveurs « garants d'un aménagement durable de nos territoires. »

## « Faciliter l'accès aux tirs de défense »

« Allons-nous délibérément ruiner le métier d'hommes et de femmes passionnés, laisser détruire, impassible, leur savoir-faire, la valeur du patrimoine génétique de leurs troupeaux fruit du travail de plusieurs générations et admettre le recul de l'élevage local, au bénéfice du loup et par ricochet au profit de l'importation ? Étonnante conception de la reconquête de notre souveraineté alimentaire des circuits courts et de l'alimentation de proximité », s'exclament les signataires du communiqué.

La chambre d'agriculture

régionale réclame donc que « la définition de zone non protégée soit impérativement adaptée à notre région afin de faciliter l'accès aux tirs de défense. Il faut éduquer les loups en les dissuadant d'attaquer et cela ne se fera qu'en leur rappelant de façon radicale que les troupeaux domestiques ne constituent pas leur garde-manger ! » Ce qui veut dire, qu'en assouplissant la réglementation, les éleveurs pourraient eux-mêmes effectuer un tir léthal dès qu'un loup approche de leur troupeau, sans avoir à rendre compte aux autorités.

## « Abattage systématique »

Parallèlement, le communiqué dénonce des « seuils d'indemnisation des pertes directes et indirectes très largement sous-évalués », car elles ne prennent pas en compte « le temps passé, le stress et la détresse des éleveurs impactés. » La chambre d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté exige « l'abattage systématique du loup dès les premiers signes de présence à proximité de nos élevages. Et d'ajouter : « Il doit en être de même pour les lynx aux comportements déviants. »

Textes Fred JIMENEZ

## « On demande du bon sens et de la réactivité ! »

Pierre-Henry Pagnier, éleveur de bovins à Chaux-Neuve, commente pour la chambre d'agriculture, dont il est un des membres, ce communiqué anti-loup intitulé « attaques de loups, stop aux traumatismes infligés ! ». « Si on veut être entendu, il faut parler fort ! », dit-il, justifiant le ton très va-t-en-guerre de son contenu. Faisant ensuite référence aux récentes attaques sur des troupeaux d'ovins, « la colonisation importante de notre territoire par le loup nous inquiète », avoue-t-il.

Ce que demande la chambre, c'est « de simplifier les démarches administratives qui sont beaucoup trop longues. Avant que l'on en arrive à un tir de prélèvement, le loup a le temps de faire des dégâts à répétition », dénonce l'éleveur, « et ce ne sont pas les aides qui vont faire avaler la pastille. Le préjudice n'est pas seulement économique mais psychologique aussi. On ne demande que du bon sens et de la rapidité d'action afin de



Une survivante blessée à la gorge après une attaque en août 2020 en Haute-Saône. Photo d'archives ER/Patricia LOUIS

résoudre le problème quand il survient ! »

### 282 brebis tuées au 31 mars en 2021

Depuis le début de l'année, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars plus précisément, 282 brebis ont été tuées lors de 39

constats d'attaques en Bourgogne Franche-Comté, dont 100 en 10 jours et autant d'attaques dans le secteur de Jussey en Haute-Saône au mois de janvier. Le loup suspecté de les avoir commises est ensuite allé faire un tour dans les Vosges avant de disparaître



des radars. Il serait auparavant remonté par la Saône et aurait commis une attaque sur son chemin dans le secteur de Dole. A priori, il court toujours.

En 2019, selon les archives de la Chambre régionale d'agriculture, la région a subi 37 attaques pour 107 brebis tuées dont 66 dans l'Yonne, avant que le phénomène n'explode littéralement en 2020 avec 99 attaques pour 389 brebis tuées, dont 214 en Saône-et-Loire et 61 en Côte d'Or. Un loup a été abattu en Bourgogne en novembre. On dénombre actuellement un cheptel ovin de 165 000 têtes en Bourgogne Franche-Comté, dont 31 000 en Franche-Comté. Fin juin, un loup auquel sont attribués près de trente attaques a été abattu en Saône-et-Loire. Un autre abattu fin septembre 2020, après des attaques dans les Vosges et en Haute-Saône, provenait d'Europe de l'Est et non pas d'Italie comme c'est plus souvent le cas.